



Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 A 20.00 HEURES

à la halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 31 mai 2021
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot.
2. Budget 2022
 - 2.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et des investissements 2022
 - 2.2. Rapports de la Commission financière
 - 2.3. Discussions et votes
3. Planification financière
4. Investissements 2022
 - 4.1. Mise en séparatif Chenevière – Faye – Crédit complémentaire
 - 4.2. Assainissement Lavapesson – Etape 1
 - 4.3. Discussions et votes
5. Règlement des finances (RFin)
 - 5.1. Présentation
 - 5.2. Rapport de la Commission financière
 - 5.3. Discussion et vote
6. Approbation des statuts de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF) et de la convention relative à la fréquentation de l'ERAF par les élèves provenant du cercle scolaire de l'ERAF
 - 6.1. Présentation
 - 6.2. Discussion et vote
7. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 31 mai 2021 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante : www.granges-paccot.ch

Nous avons le plaisir de vous convier à un apéritif à l'issue de la séance. Les restrictions sanitaires imposent la présentation par toutes et tous les participants-e-s d'un certificat COVID en cours de validité, lequel sera contrôlé lors du passage de la séance à l'apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly